



Collecte sélective des déchets 2021

Depuis 2013, les actions de collecte, de traitement et de valorisation des déchets des ménages et autres déchets assimilés relèvent de la compétence de la communauté de communes Gally Mauldre.

En 2021, l'organisation des collectes reste identique à 2020 : le lundi pour les végétaux, le mardi et le vendredi pour les ordures ménagères, le mercredi pour les emballages (carton, métal, etc), le jeudi pour le verre.

Règles générales de collecte

Jours de collecte	Types de déchets	Dates de collecte
Lundi	Déchets végétaux	Période hivernale : les 4 et 25 janvier et 8 février Le reste de l'année : du 8 mars au 6 décembre
Mardi	Ordures ménagères	Toute l'année
Mercredi	Emballages, cartons et papiers	Toute l'année
Jeudi	Verre	Toute l'année
Vendredi	Ordures ménagères	Toute l'année
Samedi	Benne à gravats	Tous les deux mois, le dernier samedi des mois impairs

Les produits à collecter doivent être déposés sur le trottoir au plus tôt la veille à partir de 18h30 et au plus tard avant 6h30 le jour de la collecte.

Déchets verts

La collecte des déchets végétaux est réservée aux particuliers ; elle est interdite aux entreprises. Elle a lieu tous les lundis (sauf en janvier, février et décembre). Attention : 10 sacs et/ou fagots maximum par foyer. Pour des raisons de manutention, le poids des sacs ne doit pas excéder 25 kg. Leur longueur ne doit pas dépasser 1,20 m.

Gros Objets - Encombrants

La commune est divisée en trois zones distinctes de ramassage (voir plan imprimé en 4^e couverture).
Zone rouge - le 3^e jeudi des mois impairs : Cette zone est située à l'Ouest de l'axe reliant la route de Saint-Germain, l'avenue des Platanes et la route de Villepreux.
Zone bleue - le 3^e jeudi des mois pairs : Cette zone est située à l'Est de l'axe reliant la route de Saint-Germain, l'avenue des Platanes et la route de Villepreux.
Zone verte - le 2^e jeudi des mois pairs : Les rues du Vallon de Chavenay (commune de Saint-Nom-la-Bretèche) sont rattachées au ramassage de la commune de Chavenay dans le cadre de la mutualisation du service.

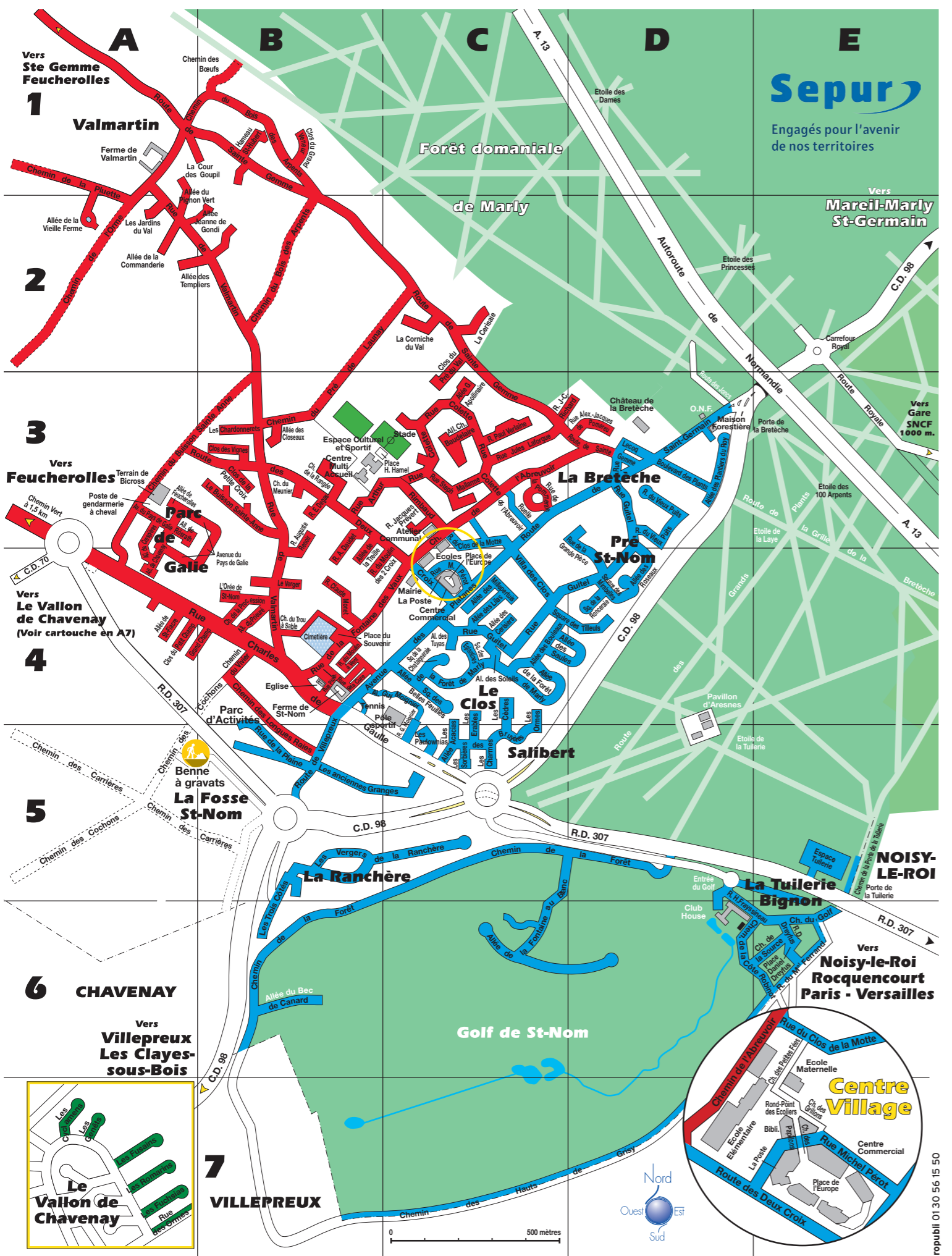
Benne à gravats

Une benne à gravats est mise à la disposition des usagers le dernier samedi des mois impairs, de 9h à 13h, Chemin des Cochons. Il est formellement interdit d'y déposer déchets toxiques, plâtres et encombrants.
Attention : pour profiter de ce service, vous devez retirer au préalable un bon d'évacuation en mairie.

Déchets Toxiques (Déchets Ménagers Spéciaux + Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Un camion de collecte "Ecobus" sera présent sur le parking de la place de l'Europe les mercredis 6 janvier, 7 avril, 7 juillet et 6 octobre 2021, de 9h à 12h. Vous pouvez y déposer vos déchets ménagers spéciaux (produits phytosanitaires, huiles, peintures, solvants, acides, aérosols, radiographies) et vos déchets d'équipements électriques et électroniques (ampoules, tubes néon, piles, matériels TV hifi, informatiques, téléphonie, petit électroménager).

Dans le cadre de la mutualisation de service, l'Ecobus sera également accessible aux Nonnais-bretêchois, à Chavenay, près du terrain de foot, les samedis 6 mars, 12 juin, 4 septembre et 4 décembre 2021, de 9h à 12h.



Eco-mobilier apporte des solutions pour la collecte et la valorisation des meubles usagés, en leur offrant une 2^{ème} vie, en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie.



SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

Collecte sélective des déchets - Calendrier 2021

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V FÉRIÉ	1 L	1 L	1 J	1 S FÉRIÉ	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L FÉRIÉ	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S FÉRIÉ	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 L	11 J FÉRIÉ	11 S
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J FÉRIÉ	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S FÉRIÉ
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 D		31 M	31 V	31 L		31 S	31 M		31 D		31 V

Encombrants : **R** ZONE ROUGE **B** ZONE BLEUE **V** ZONE VERTE Vallon de Chavenay

JOUR FÉRIÉ

Toutes les collectes sont maintenues les jours fériés.

Attention, les consignes de collectes du second semestre pourront être modifiées suite à un changement de contrat avec notre prestataire.

TOUS DÉCHETS NON RECYCLABLES NI COMPOSTABLES

Tout déchet non recyclable (ex. pot de yaourt, couches, polystyrène, sacs plastiques...) Déposer vos sacs d'ordures dans un bac rigide.



→ Mardi et vendredi

VERRE

Bouteilles, bocaux et pots
Ni vitrerie, ni vaisselle



→ Jeudi

EMBALLAGES, CARTONS RECYCLABLES ET PAPIERS

En vrac dans le bac jaune Bouteilles et flacons en plastique, conserves et canettes en métal, briques alimentaires, tous cartonnages, papier, revues et journaux.

Aucun sac plastique, ni déchets ménagers, ni couches, ni papier-peint, ni polystyrène, ni barquettes en alu...



→ Mercredi

VÉGÉTAUX

En petits faquets (1,20 m) et sacs laissés ouverts ou conteneurs 25 kg max.
→ Les lundis 4 et 25 janvier, 8 février
→ Tous les lundis du 8 mars au 6 décembre

BENNE À GRAVATS

TOXIQUES À SAINT-NOM

DMS/DEEE • Déchets Ménagers Spéciaux • Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

À apporter à l'Écobus stationné sur le parking de la place de l'Europe
→ de 9h à 12h, mercredis 6 janvier, 7 avril, 7 juillet et 6 octobre

TOXIQUES À CHAVENAY

À apporter à l'Écobus stationné près du terrain de foot
→ de 9h à 12h, samedis 6 mars, 12 juin, 4 septembre et 4 décembre

GROS OBJETS ENCOMBRANTS

3^e jeudi du mois

en alternance

R zone rouge (les mois impairs)
B zone bleue (les mois pairs)

2^e jeudi des mois pairs

V zone verte Vallon de Chavenay